

Faut-il passer au logiciel libre ?

Dans une entreprise le budget alloué aux licences des logiciels n'est pas négligeable, que ce soit pour la bureautique, les systèmes d'exploitation, les systèmes de gestion ou le serveur central, tout fait l'objet de l'achat ou de la location d'une licence d'utilisation. Alors, faut-il faire le choix de passer aux logiciels libres pour son entreprise ?

On entend de plus en plus parler des fameux « logiciels libres » qui sont complètement gratuits et même plus fiables que ceux vendus par des éditeurs. Il existe des logiciels libres pour à peu près tout. Beaucoup économisent déjà grâce à eux, comme par exemple la gendarmerie nationale et l'administration centrale qui utilisent la suite bureautique Open Office, les ordinateurs de l'assemblée nationale qui ne tournent plus sous Windows mais sous Ubuntu, et nombre de serveurs d'entreprise qui utilisent un Linux plutôt qu'un Windows Server... De plus, leur fiabilité n'est plus à prouver : le navigateur web Firefox, totalement gratuit, a atteint les 30 % de parts de marché mondiale, 75 % des serveurs web sont des Apaches, un autre logiciel libre bien connu des éditeurs de sites web... Votre entreprise sera peut-être amenée à faire le choix du logiciel libre dans le cadre de la création ou du renouvellement du parc informatique et donc de l'achat de licences de logiciels de bureautique, ou encore lors de l'installation d'un serveur dans l'entreprise ou le choix d'un logiciel de gestion communément appelé ERP. Parmi tous ces choix, celui de l'utilisation de système d'exploitation et de suites bureautiques libres et gratuits sera le plus délicat à faire, cela à cause du problème de compatibilité, car plus l'entreprise est importante et plus elle a de fichiers à envoyer à ses clients/fournisseurs, plus il sera donc difficile de s'éloigner des standards imposés

par Microsoft et sa suite Office. Le changement de système d'exploitation sera donc délicat si vous êtes dépendant d'un logiciel qui nécessite Windows sur chaque poste de votre entreprise. Un professionnel pourra vous aider à savoir ce qu'il est possible de faire selon l'usage des logiciels dans votre entreprise. En ce qui concerne l'installation d'un serveur dans vos bureaux, ce choix dépend de votre utilisation et des logiciels communs nécessaires. Les serveurs sous Linux sont beaucoup moins chers et plus fiables, mais ne peuvent supporter des logiciels de gestion conçus pour Windows. Enfin le choix du logiciel de gestion est particulière-

ment important, et beaucoup de facteurs entrent en jeu : les différentes fonctions demandées au logiciel, le mode d'accès par poste ou par une interface, l'existence d'un support fourni par l'éditeur.

Chaque cas est unique et demandera d'être vérifié avant un quelconque transfert, surtout en ce qui concerne les choix bureautiques. En général, les logiciels libres pourront être gages de fiabilité et d'économies, mais le passage vers ces solutions pourra peut-être s'avérer impossible pour cause de changement d'habitudes ou besoin de compatibilité. Dans tous les cas l'avis d'un professionnel s'avérera indispensable. ▀



© Andres Rodriguez / iStockphoto